



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 3 juillet 2014

Préavis N° 10/2014 concernant la gestion et
les comptes 2013 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
30 juin 2014 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2014,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2013 du Fonds culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 juin 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier

Anne Morier

La secrétaire

Colagioia

Chantal Colagioia

